



COMPTE RENDU DU CTL

DU 2 AVRIL 2021

Le comité Technique local du Pas-de-Calais s'est réuni le 2 avril 2021 à 9h00, en seconde convocation, en visio-conférence, sous la présidence de Monsieur Claude Girault.

L'ordre du jour porté essentiellement sur les opérations du NRP prévues au 01/09/2021, et pour lesquelles nous avons voté contre :

- 1) Création du SGC de Béthune par la transformation de la TS de Béthune Municipale et transfert intégral de l'activité SPL des TS de Beuvry, Douvrin et Laventie au 01/09/2021
- 2) Création du SGC de Bruay-la-Buissière par la transformation de la TS de Bruay-Houdain et transfert intégral de l'activité SPL de la TS d'Hersin-Coupigny au 01/09/2021.
- 3) Mise en place d'un conseiller aux décideurs locaux
- 4) Mise en place des accueils de proximité
- 5) Suppression de la BDV de Calais et transformation en antenne de la BDV de Boulogne-sur-Mer.
- 6) Suppression du PCE de Calais et transformation en antenne du PCE de Boulogne
- 7) Suppression de l'antenne de Montreuil du PCE de Boulogne et transfert des emplois au PCE de Boulogne-sur-Mer
- 8) Suppression de l'antenne de Calais du PCR de Bruay-la-Buissière

Et Regroupement des caisses.

Le CT est boycotté par Solidaires et la CGT

Nous avons lu la liminaire suivante :

« Monsieur le Président,

Pour cette seconde convocation, nous tenons à vous répéter que l'UNSA est contre les opérations liées au NRP, et, que la précipitation avec laquelle elles sont opérées n'est pas favorable à une mise en place sereine et confortable pour les agents qui les subissent. Les ambiances de travail sont de plus en plus dégradées, le climat de tension dans les SIP est comparable au climat que les agents trouvent en fin de campagne déclarative, alors que celle-ci pour 2021 n'est pas encore commencée.

En effet, les agents sont inquiets quant à son déroulement notamment sur le fait de recevoir le public dans la situation sanitaire actuelle. Vous voulez les exposer alors que le gouvernement vient de renforcer, une fois de plus, les consignes sanitaires, de protection de la population.

L'UNSA préconise l'accueil sur rendez-vous uniquement, un accueil à distance renforcé avec les outils et les moyens à décroître. D'autant que le nombre d'agents en présentiel va se réduire avec un nombre croissant d'agents en télétravail, des parents qui vont être positionnés en garde d'enfant suite aux fermetures des établissements scolaires, sans compter les agents placés en empêchement, les agents en maladie et pour finir ceux en congés car il serait inacceptable pour l'UNSA que des congés soient refusés pour nécessité de service.

L'UNSA trouve également scandaleux cette chasse aux sorcières sur le port du masque que la direction vient d'engager. Non pas que nous sommes contre le port du masque, au contraire, mais avant tout, la direction se doit doter les agents de matériels appropriés contre ce virus, notamment la taille des plexiglass aux accueils qui n'est pas du tout adaptée quant à l'échange de document. Les usagers doivent les passer sur le côté et donc s'exposent aux agents.

A l'UNSA, on a conscience des consignes du gouvernement sur la mise en place d'un maximum d'agents en télétravail. Sauf que nous vous rappelons que c'est toujours sur la base du volontariat. Tous les agents n'ont pas la capacité à télétravailler non seulement en fonction des missions qu'ils peuvent exécuter mais également en équipement à distance., il ne faut pas oublier que le télétravail chamboule toute l'organisation familiale.

Nous vous remercions de votre attention. »

Réponses apportées à la liminaire :

- L'organisation du travail pour la campagne va se préciser avec le CHSCT du 8 avril.
- La direction partage le constat suivant : les agents sont fatigués moralement et physiquement, et le directeur va rester attentif à cette situation.
- Au sujet du port du masque, c'est une mesure obligatoire et le directeur n'admet pas que les agents se mettent eux-mêmes et les autres en danger. Il n'imagine pas qu'une note de service puisse se faire sans qu'il n'y ait eu de rappel à l'ordre préalable.

Le directeur a fait un préalable au sujet des opérations du NRP. Les propos de notre liminaire sont cohérents quant à l'opposition unanime sur le sujet. Le directeur estime qu'il y a pas de précipitation et qu'il faut du temps pour la mise en œuvre de la réforme mais que ce temps n'est pas considérable (présentation en 2018, expérimentation en 2019, et mise en place sur 3 ans)

[L'UNSA estime qu'en effet, la préparation est étalée dans le temps, mais beaucoup d'opérations sont concentrées sur chaque année. Ce qui est synonyme de précipitation !!!](#)

Opérations du NRP au 01/09/2021

→ **Création du SGC de Béthune :**

Au niveau des travaux, il n'y a pas de chiffrage ni de devis donc il est difficile au BIL de donner un calendrier pour le moment.

Le directeur a rencontré le maire de Laventie au sujet de l'implantation d'un point de contact sur sa commune. Les 4 communes qui relèvent actuellement de la trésorerie de Laventie (Laventie – Fleurbaix-Lestrem - Saille sur la Lys) et qui appartiennent à la communauté de communes Flandres-Lys vont basculer au 1^{er} septembre 2021 à la trésorerie d'Hazebrouck et au 1^{er} janvier 2022 sur le SGC d'Hazebrouck : elles estiment que c'est cohérent pour des questions de périmètres intercommunaux et parce que le CDL gère déjà ce secteur dans le Nord et a pris en charge les 4 communes concernées.

Le seul point qui complexifierait la manipulation est l'élément lié à l'apurement et au jugement des comptes puisque ça fait une coupure en milieu d'année, mais c'est valable pour tous les transferts donc ce n'est pas bloquant.

[L'UNSA rappelle qu'aux premières discussions au sujet du NRP au CT du mois d'octobre, nous avons proposé de décaler les opérations du 1^{er} janvier au 1^{er} septembre 2021. Mais la direction n'y était pas favorable, notamment pour les opérations comptables du SGC qui ne pouvaient pas se faire en cours d'année.](#)

[Cette fois, on nous argumente que cela n'est pas bloquant. La direction se contredit et fait les opérations du NRP comme elle l'entend, sans tenir compte de nos propositions sensées. Un argument et son exact opposé sont utilisés selon ce qui les arrange.](#)

[L'UNSA demande s'il y aura des transferts d'emploi :](#) le directeur ne pense pas que la charge de travail justifie le transfert d'un emploi mais il ne peut pas l'assurer. C'est un poste où 2 emplois sont implantés et transférer un emploi serait compliqué.

Ce point sera débattu lors du prochain CT

→ **Création du SGC de Bruay :**

Des discussions sont encore en cours sur les travaux, afin d'équilibrer le nombre de m² disponibles par agent. Le changement de matériel, avec des bureaux moins encombrants, permettra d'aérer l'espace.

[Intervention de l'UNSA :](#) les agents ont du mal à se projeter avec des plans sur table, donc ça serait bien que la direction les informe de ce que cela va donner concrètement sur place. Nous ne sommes pas sûrs que les agents aient été consultés. Réponse : le BIL passera sur place pour leur préciser des éléments plus concrets et les consulter.

Déménagement des services de contrôle de Béthune vers Bruay :

Les travaux sur le parking et le marquage au sol se finalisent.

Le déménagement pourra se faire à partir de la mi-avril. La date sera choisie en concertation avec les chefs de service. Les travaux de déménagement seront effectués par une entreprise.

- **Mise en place d'un CDL**
- **Mise en place de l'accueil de proximité**

Pas de nouveau point à aborder depuis nos interventions du dernier CT

- **Suppression de la BDV de Calais et transformation en antenne de la BDV de Boulogne-sur-Mer.**
- **Suppression du PCE de Calais et transformation en antenne du PCE de Boulogne**
- **Suppression de l'antenne de Montreuil du PCE de Boulogne et transfert des emplois au PCE de Boulogne-sur-Mer**
- **Suppression de l'antenne de Calais du PCR de Bruay-la-Buissière**

Pour Calais, les agents ne bougent pas physiquement mais vont quand même participer au mouvement local.

Pas d'autre point à aborder depuis nos interventions du dernier CT

Votes : contre à l'unanimité sur tous les points évoqués

Regroupement des caisses

De la part de la direction, il y a une nécessité d'une étude plus fine du nombre de quittances pour la rationalisation des opérations.

Votes : contre à l'unanimité

Point sur la crise sanitaire et la campagne déclarative

La direction n'a pas apporté de précisions pour l'organisation des services suite aux mesures gouvernementales (le problème de la garde d'enfants va se poser pour beaucoup d'agents). Il attend les dernières consignes de la centrale et les décisions qui seront prises au CHSCT du 8 avril. Néanmoins, il va contacter les chefs de service cette après-midi sur ce point et le directeur s'en remet aux décisions des chefs de service.

Organisation de la campagne IR : idem, le directeur n'a pas d'informations à communiquer à ce jour. Il attend les consignes de la centrale et le CHSCT du 8 avril.

L'UNSA et d'autres OS l'ont interpellé plusieurs fois à ce sujet (visio sur la situation sanitaire du 3 mars, groupe de travail stratégie de relation aux usagers du 18 mars, CT du 25 mars...). A chaque fois la réponse est la même : un message d'attente... Il attend les consignes de la Centrale. Une prise de décision le 8 avril, jour du début de campagne, est tardive. Le mot « anticipation » n'a toujours pas été assimilé par la direction. On se croirait dans la situation de l'an dernier avec ses incertitudes et ses prises de décision tardives, génératrices de stress pour les agents déjà affectés par cette situation (crise sanitaire, NRP...).

Le BIL a fait un point sur le télétravail : au 31 mars, 780 personnes ont été équipées en ordinateur portable. 80 personnes sont en attente d'équipement à ce jour. Suite aux annonces gouvernementales, certaines personnes ont demandé un ordinateur portable pour mardi mais cela ne sera pas possible dans le délai. En ce moment la CID équipe une soixantaine de personnes par semaine.

Afin d'éviter que les collègues de la CID soient surchargés de travail en cette période déjà bien remplie pour eux, il est souhaitable de passer par le formuel pour tout problème informatique plutôt que de les solliciter directement.

Questions diverses

Le directeur reporte les réponses aux questions diverses au prochain CT.

Fin du CT à 10H45.

